L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 11 AVRIL 1883.

SPECTACLES BALS, &c

Académie de Musique DE BIDWELL.

GRAND SUCCES THEATRAL.

Dernière Semaine de la Saison Théâtrale,

Commençant le 8 avril.

C. D. HESS' Acme Opera Company.

60.........ARTISTES.........60

—REPERTOIRE—

Lundi, MARTHA; Mardi, FRA DIAVOLO; Mercredi, matinée, PINAFORE; Mercredi soir, BOHEMIAN GIRL; Jeudi, LES CLOCHES DE CORNEVILLE; Vendredi, FAUST; Samedi, matinée, MASCOTTE; Samedi soir, MARITANA.

Dimanche, 15 Avril,

Le Dernier Opéra Comique de Gilbert & Sullivan,

IOLANTHE,

Ou, The Peer and the Peri.

Avec un grand personnel et de nouveaux décors.

10avri —

PAVILLON THEATRE D'ETE DE

FARANTA.

Coin des rues Bourbon et Orléans.

Programme nouveau pour cette semaine.

Nouveaux personnages, Nouveaux attraits, Nouveaux décors, Fontaine automatique parfumée, Jeis, Rires, Amusement.

LUMIERE ELECTRIQUE.

Le spectacle le meilleur marché et le plus séduisant en ville.

N'oubliez pas le prix d'entrée: Dix cents.

Représentations tous les soirs à 8 heures.

Matinées les mercredis, samedis et dimanches.

3 avril—

Un Festival de Charité

SERA DONNÉ SOUS LES AUSPICES DU

LA. FIELD ARTILLERY

ET UN COMITÉ DE DAMES

Au Théâtre de l'OPÉRA (rue Bourbon.)

Samedi, 14 avril 1883.

Parquets et Premières	75 cents
Secondes	50 cents
Enfants—entrée générale	25 cents

On peut retenir les sièges au magasin de musique de Philippe Werlein. 10 av—

Fonds de Construction et d'Egoût de l'Hôpital de Charité.

NOUVELLE-ORLEANS, 31 Mars 1883.

Les messieurs dont les noms suivent font partie des Comités Exécutifs de toutes les paroisses de l'Etat. Ils ont été désignés, conformément aux suggestions contenues dans une communication de son Excellence, S. D. McEnery, gouverneur de la Louisiane, adressée à M. Will Steven, secrétaire du Conseil d'Administration de l'Hôpital de Charité, à la date du 28 mars 1883. Les dits Comités exécutifs sont requis de nommer des sous-comités pour chaque district de leurs paroisses respectives:

ASCENSION. Harry McCall, E. L. Pugh, R. N. Simms. Milton A. Strickland, F. W. Mioser.

MADISON. H. R. Holmes, H. R. Lucas, H. P. McLellan.

ASSUMPTION. Alfred Tete, W. W. Pugh, Thos. B. Pugh.

MOREHOUSE. W. T. Hall, Jas. Dalton, T. O. Lovell.

AVOYELLES. Dr. E. deRoux, E. J. Joffrion, John Ewell.

NATCHITOCHES. Dr. G. W. Butler, W. H. Jack.

BATON ROUGE, EAST. Dr. L. V. Brooks, Dr. T. J. Buffington, William Garig, Leon Jastremski.

Gen. J. H. Cosgrove, M. J. Cunningham.

OUACHITA. Dr. T. Y. Aby, Dr. A. B. Scholer.

BATON ROUGE, WEST. Dr. A. Landry, Henry M. Favrot, E. J. Barrow, J. L. Lobdell.

Charles A. Boatner.

PLAQUEMINES. Dr. R. H. Wilkinson, H. P. Kernochan, Manuel White, B. Francis.

IBERVILLE. Dr. R. F. Harrall, A. C. Cobb, T. J. Butler.

POINTE COUPEE. Dr. A. Jirenit, Dr. J. T. Archer, Robt. Semple.

BOSSIER. Dr. W. G. Mobley, J. C. Vance, H. W. Ogden.

RAPIDES. Dr. R. L. Luckett, J. C. Wise, Judge W. F. Blackman.

CADDO. Dr. J. C. Egan, James F. Utz, E. Jacobs.

RED RIVER. Dr. W. Guthrie, B. W. Marston, H. C. Springfellow.

CALCASIEU. Fr. B. F. Gray, David H. Lyons, David J. Reed, Jr.

RICHLAND. Dr. L. Lidell, T. J. Mangham, W. P. Mangham.

CALDWELL. Dr. J. E. Wright, Emile Girod, J. Davis.

SABINE. Alfred Tout, W. W. McNeely, R. W. Sibley.

CAMERON. H. O. Reed, Judge E. A. Durr, Phineas E. Smith.

ST. BERNARD. B. F. Freitas, A. Estopinal, Dr. J. O. Bertin.

CARROLL, EAST. R. F. Bernard, Judge J. W. Montgomery, M. S. Powell.

A. S. Armstrong.

ST. CHARLES. Emile Rost, R. S. Labranche, Owen McLearn.

CARROLL, WEST. Dr. J. E. Meteley, Hiram R. Lott, J. S. Herring.

ST. HELENA. Dr. E. M. Collins, Chas. E. Lee, Albert C. Dean.

CATAHOULA. Dr. M. F. Walters, W. L. Ditto, John F. Routon.

ST. JAMES. Dr. P. Lambremont, L. Bourgeois, J. E. Poche.

CLAIBORNE. S. R. Richardson, Dr. John E. Meadows, Gen John Young.

ST. JOHN. Dr. O. Huard, M. A. Becnel, T. M. Edmundson.

CONCORDIA. Gen. Zeb York, Geo. S. Walton, F. S. Shields, John M. Clayton.

ST. LANDRY. Dr. W. A. Robertson, Henry E. Garland, B. A. Martel.

DE SOTO. Dr. S. F. Walker, Dr. W. Sutherlin, C. M. Pegues.

ST. MARTIN. Dr. A. Guilbeau, Alex. Delhommé, Judge A. DeBlanc.

FELICIANA, EST. Dr. O. P. Langworty, J. L. Gervais, J. Scott McVea.

ST. MARY. Dr. O. M. Smith, T. J. Foster, Geo. G. Zenor.

FELICIANA OUEST. C. W. Ball, Peirce Butler, Sam'l McC. Laurason.

TAMMANY. Louis Ouillau, Jr., Max Cousin, J. R. Hosmer.

FRANKLIN. A. D. Moore, J. C. Baskins, J. N. Womble.

TANGIPAHOA. Dr. T. M. Cowden, F. B. Mix, R. L. Draughn.

GRANT. Dr. M. A. Dunn, C. H. Teal, A. V. Regan.

TENSAS. T. J. Sachse, C. C. Cordill, J. V. Reeves.

IBERIA. Dr. A. Duperier, R. S. Perry, Dudley Avery, John M. Avery.

TERREBONNE. Dr. Hugh M. Wallis, Duncan S. Cage, Walter J. Suthron.

IBERVILLE. Dr. S. D. Schwing, Chas. A. Brulé, Augustus Talbot.

UNION. Dr. B. E. Dillard, O. B. Steele, D. Stein.

JACKSON. E. F. Smith, E. E. Kidd, M. F. Kidd.

VERMILLION. Dr. W. D. White, Adrien Nunez, E. P. O'Brien.

JEFFERSON. Dr. D. T. Smith, W. B. Borthaud, Octave Besançon.

VERNON. W. B. Holm, C. F. Connelly, G. W. Self.

LAFOURCHE. Dr. John Fleetwood, Judge E. W. Blake, Clay Knobloch.

WASHINGTON. Dr. J. W. Springfield, S. F. Richardson, John Wadsworth.

LAFAYETTE. M. E. Girard, Overton Cade, Judge John Clegg.

WEBSTER. J. D. Watkins, Christopher Chaffee, Gentry W. Warren.

LINCOLN. M. Fennell, G. L. Gaskins, D. Simonton.

WINN. Dr. J. F. Kelly, E. L. Jackson, W. M. Moffett.

LIVINGSTON. Levi Spiller.

SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane et Président ex-officio du Bureau des Administrateurs de l'Hôpital de Charité.

W. J. BEHAN, Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

A. H. MAY, Chairman du Meeting des Citoyens en faveur de l'Hôpital de Charité.

DR. THOS. LAYTON, Vice Président de l'Hôpital de Charité.

CHAS. LAFITTE. EDWIN MARKS. PHIL. BUCHANAN. JNO. T. GIBBONS. M. D. LAGAN. CAPT. R. SINNOTT. DR. C. J. BICKHAM. Bureau des Administrateurs de l'Hôpital de Charité.

WILL STEVEN, Secrétaire et Trésorier.

31 mars—

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits: Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

28v—1m—MaD

CLAIBORNE COTTAGE,

Dans les pinières, à Covington.

LOCALITÉ renommée pour ses eaux curatives, y compris celles de la célèbre source d'Abita. Les familles peuvent s'assurer des chambres et la pension au "CLAIBORNE COTTAGE" en s'adressant à la soussignée, sur les lieux.

Pension, par mois $25; par jour, $1.50.

Mme E. JAUFROID, directrice.

3 avril—1m—mer.jeu.sam

Alph. WALZ,

FABRICANT DU CELEBRE

MALAKOFF BITTER,

24 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans.

Successeur à Paris.

4avril—an—Dim. Mer. Vend.

HENRI CLOSTERMANN,

ANCIEN résident de la Nlle-Orléans, informe les négociants et ses amis qu'il réside actuellement à

Paris, 31 rue des Jeûneurs,

et qu'il se charge d'achats de toutes marchandises, moyennant une commission raisonnable.

17 déc—au 29 avril—dim.jeu

Spectacles, Bals, &c

NOUVEAU JOCKEY CLUB.

DE LA

LOUISIANE.

Courses de Printemps,

Commençant le 31 Mars 1883

Sixième Jour, Mercredi 11 Avril.

PREMIERE COURSE—Bourse de $300, donnée par les Marchands de Produits; un handicap pour chevaux de tous âges; $250 au premier arrivant, $50 au second; les entrées devront être faites pour 4 heures P. M., Jeudi, 5 avril. Les poids devront être annoncés pour 3 heures P. M. le jour suivant, et les acceptations faites pour 4:30 P. M. Un mille et un quart.

SECONDE COURSE—Cottrill Stakes pour chevaux de 3 ans; $25 l'inscription, p. p., avec $500 ajoutées. $100 au second, $50 au troisième; le Capt. Cottrill doit ajouter une coupe en argent estimée à $650. Le vainqueur des Pickwick Stakes devra porter un supplément de 7 livres. Un mille et demi; 13 nominations.

TROISIEME COURSE—Bourse de consolation pour les chevaux battus; $250; $200 au premier arrivant; $50 au second. Les chevaux battus une fois 5 livres, deux fois 10 livres, trois fois 15 livres. Un mille.

QUATRIEME COURSE—Bourse de $500, donnée par J. A. Walker; un handicap pour chevaux de tous âges; $100 au premier arrivant, $100 au second; les entrées devront être faites pour 4 heures P. M., Jeudi, 5 avril. Les poids devront être annoncés pour 3 heures P. M. le jour suivant, et les acceptations faites pour 4:30 P. M. Quatre milles.

CINQUIEME COURSE—Bourse de $250; un handicap steeple chase pour chevaux de tous âges; $200 au premier arrivant, $50 au second. Trois chevaux ou plus, appartenant à différents propriétaires y prenant part; les conditions sont les mêmes que ci-dessus. Course entière.

Dans toutes les courses il faudra cinq entrées ou davantage. Les inscriptions seront gratuites dans toutes les courses où le club donnera la bourse. Il faudra pour toute course deux partants ou davantage.

Les membres du club sont priés de réclamer leurs insignes rue du Canal, 104.

Les courses commenceront à 3 heures du soir. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderolle sera hissée au faîte de la salle de billards "Crescent," à l'angle des rues Canal et St-Charles.

Insignes, Quarter Stretch, pour la série des courses	$12 00
Insignes d'invitation	10 00
Insignes d'un jour	2 50
Entrée à l'hypodrôme	1 00

Accès au champ, 50 cts. Pour les voitures, au champ, $1. Entrée par la porte du Chemin de Gentilly.

RÈGLEMENTS.

Les dames ne seront pas admises aux tribunes sans cavaliers.

Les insignes d'invitation pour les non-résidents seulement sont personnelles, et ne donnent droit d'entrée qu'aux personnes invitées.

Les insignes "Quarter Stretch" donnent accès à toutes les parties du terrain et de la piste.

Les billets d'entrée à l'hypodrôme ne donnent pas les mêmes priviléges que les QUARTER STRETCH.

Les membres ont droit d'entrée pour toutes les dames qu'ils accompagnent.

Il est positivement prohibé de fumer sur les tribunes des membres.

Les dames et les messieurs sont priés de demeurer assis pendant qu'ont lieu les courses.

Tous les véhicules entreront par la porte de Gentilly.

Des insignes de QUARTER STRETCH peuvent s'obtenir rue du Canal, 104, ou sur le terrain des courses.

Les chars du City Railroad, Pont du Bayou, embranchement, et du chemin d'Orléans partiront de la Statue de Clay, rue du Canal, toutes les trois minutes pendant les courses.

Des POOLS seront vendues dans les salles du Club du Crescent Hall, coin des rues Canal et St Charles.

Commissaires.

H. W. Conner, J. L. Harris, L. E. Glenny. Jules Aldigé, A. G. Nicolopulo, Capt. J. W. Tebin.

Marqueurs du temps.

W. B. Krumbhaar, Brook Doswell.

Juges de Distance.

Thos. L. Airey, T. C. Herndon.

Comité de Réceptions.

J. B. Lafargue, J. D. Peet, Frank Kennedy, W. A. Bell, Gén. G. T. Beauregard, Geo. Gordon, Walter Bell, Chas. A. Conrad, E. H. Farrar. C. W. Miltenberger, Octave Hopkins, W. F. Pinckard, Atwood Violett, H. Charnock, Gov. F. T. Nicholls, William Mehle, W. R. Lyman, A. A. Lelong.

S. H. Buck.

Toutes les communications devront être adressées à G. W. NOTT, Lock Box 2944, Nlle-Orléans.

R. W. SIMMONS, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

25mars—

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que détermineront le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Savanille Baranquille, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 4ème jour du mois d'avril 1883.

Signé: S. D. McENERY.

(Sceau.)

Par le Gouverneur:

OSCAR ARROYO,

Sous-Secrétaire d'Etat.

6 av—6 1m—MeD

TAPIS ET TOILES-CIREES,

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

TAPIS

Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles [Body Brussels et Tapestry Brussels]

Avec Bordures assorties.

Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.

NATTES

de COCO, de ROTIN et de CANTON.

L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antique, Guipure et Appliquée.

STORES DE FENÊTRES

e Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS.

Articles à rideaux, Franges, Gimps.

26oct—1an—dim.mar.jeu

Le Stock le plus vaste au Sud, de voitures.

Fred. N. THAYER.

162 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.

(Entrepôt, rue Gravier, 217)

Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

18 mars—1 an Dim. Mer. Jeu.

Dr M. FOURQUETTE,

Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.

Résidence et office, 252 rue Royale, Entre St. Philippe et Ursulines.

Consultations de 8 heures à 10 heures du matin, et 2 heures et 4 heures l'après-midi.

10mars—3m—Dim. Mer. Jeu.

Tombes et Fours à vendre

DANS le cimetière St. Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques; aussi à vendre, une tombe en granite à très bas prix.

S'adresser à FLORVILLE FOY, Rue des Remparts No 83.

29mars—3m Dim. Mer. Ven

VACCINATION.

Mme VERGEZ, Sage-Femme,

Prévient sa clientèle qu'elle vaccine tous les JEUDIS, à midi, à sa même résidence, 186 rue Royale.

5avril—1m—J et F.

STONE HILL WINE CO.

Successeur de M. Poeschel, Sherer & Cie,

VIGNOBLES & CAVES,

HERMANN, MO.

Vins Rouges et Blancs.

CONCORD, TAYLOR, CLARET, GOATHE, &c., &c., &c. RIESLING, VIRGINIA SEELING, IVES SEEDLING, CATAWBA, SEC.

Les vins sus-nommés sont garantis être du JUS de RAISIN PUR. Les premiers prix leur ont été décernés à l'Exposition du Centenaire ainsi qu'à celles de Paris, de Vienne et de divers Etats, trop nombreux à énumérer.

H. LOUBAT,

SEUL AGENT,

22 ET 24 RUE BIENVILLE,

SEUL AGENT des Célèbres Bières

SCHLITZ DE MILWAUKEE

& BLUE RIBBON DE ST-LOUIS.

23 mars—

D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Maison de confiance renommée pour son bon marché.

Nous engageons les dames à venir visiter nos magasins pour examiner toutes les merveilles qu'ils renferment.

Nous avons de belles et bonnes marchandises pour toutes les bourses.

Nous offrons aux élégantes le plus riche assortiment des plus belles et des plus récentes nouveautés en tous genres à des prix on ne peut plus bas.

Exposition tous les jours.

1er avril—

T. C. PORTEOUS,

133 - - rue du Canal - - 133

(BATISSE TOURO.)

VIENT de recevoir du vapeur "Historian" de Liverpool, un assortiment choisi de

SATINES FRANÇAISES A Dessins

—ET DES—

Couleurs unies qui se marient avec.

Organdies Imprimées FRANÇAISES.

GINGHAMS-ZEPHYRS,

BEIGES, CACHEMIRES, ETC.

Le tout se vendra à très bas prix.

18 mars—

Déballage de Printemps.

B. & W. CRONER

font part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de

Marchandises de Printemps,

consistant en drap Religieuses, Buntings Satteens, Linons, Batistes, etc. Aussi un choix de

Costumes Brodés,

en Satteens, draps religieuses, Chambrays, etc.

Dentelles, Broderies, Ruchets, Fichus, Echarpes, Voiles.

Un assortiment de

PARASOLS,

à moitié des prix courants

TAPIS, NATTES,

Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous ces articles.

N. B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.

B. & W. CRONER,

11 mars—3m 141 rue du Canal.

L'ASSORTIMENT —DE—

VETEMENTS DE PRINTEMPS

—POUR—

Hommes, jeunes gens et enfants

que nous confectionnions pu[illegible] soixante jours, est maintenant

COMPLET,

et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure,

afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps, de bien connaître notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.

Nous avons publié un

CATALOGUE DE MODES,

que nous distribuons dans nos

Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LEON GODCHAUX,

Marchand de vêtements et d'articles de toilette,

81, 83 et 85 rue du Canal.

1er avril—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs P anos. 17oct—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTES

DE CHINE

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

7juin—1an

VINCENT MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello —ET— Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et au besoin peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane. E. L. Taney, M. D. E. Harrison. Dan C. Holliday, M. D. Dr Faget. O. Huard, D. M. P. C. Delery, D. M. P. Candeville, D. M. P. 26 rue St-Charles. Alcée Chastant, M. D. Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter une méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

6 déc—6m—mar jeu dim

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C, ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N.-O.

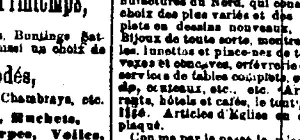

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, vases et coupes, orfèvrerie d'argent et plaqué, services de tables complets, couverts Alpaquide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince nez à prix excessivement réduits.

16o—6m—DMar

DR J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

29 mars—1 an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Blanc, Mme Vve. Bertin, Philippe. Bouillon, Eugène. Boudet, Numa. Gastet, Mme Anne. Chanu, Alfred. Clément, Charles. Caut, Mr. Chalaron, Jacques. Colin, J. B. Cornich, Louis Michel. Cavalier, Mme Sanny, née Laporte. Cahen, Mlle Mathilde. Despax, Jn Mie. Delas, Mme Vve. Dailery, Claudius. Duvillier, E. L. Fischer, Laurent. Fraissinet, Ferdinand. Guesivet, Jn Pierre. Levy, Pierre. Le Marechal, Charles. Lanchamagne, Frédéric.

Laporte, Henry. Mlecginski, Paulia. Moisant, Emma, pathe-rine. Maury. Narboux, Jean Marie. Nascoy, Emile. Oneille, Jean. Ply, Mr. Peraino, De née Malatie Talpin. Renaud, Catherine. Régé, Dominique et Jean. Roulet, Jn Bte. Sénécal, Mme. Toulasdou, Jean. Labaron Eugène. Thevenas, De Vve. Trebucq, les époux. Usery, Bernard St. Vallière, Joseph. Venot, les époux. Vilsenne, Jean.

Le Consul Général de France, VICOMTE PAUL D'ABZAC.

La Nlle-Orléans, le 1er avril 1883.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

J. F. SCHRODER, président. NEWTON BUCKNER. PERRY NUGENT. PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,909 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,316 79

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.

JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.

CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire-résident.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.

15nov—1an—Y-8

Prenez Avis!

Qu'au tirage extraordinaire semi-annuel de juin prochain, le gros lot sera de

$150,000!

L.S.L.

CETTE LOTERIE est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE E.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 8 Mai 1883!

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,96[illegible] Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE LA loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Kate M. Shannon vs John Wicks

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8143.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, (anciennement la paroisse Jefferson) et cet Etat et dans cette partie maintenant ou anciennement nommée "Faubourg Bouligny", dans le carré d'ilet borné par les rues Perrier, Plaquemines, Bordeaux et Lyon, et désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt du carré d'ilet numéro quarante-quatre sur un plan daté du 14 mars 1846 et déposé pour que l'on s'y réfère, en l'étude de L. K. Kenny, ancien notaire, en ladite paroisse Jefferson. Ces mêmes terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent, chacun, trente pieds de face rue Plaquemines, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ces terrains sont ceux qui furent acquis par achat par le défendeur, de Mme Elisa Deshautreaux par acte passé pardevant Andrew Hero, Jne, notaire, le 22 novembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 avril—10.17,24—mai 1.8,12

Edwin K. Bryant vs. Mme Sarah Charles, tutrice et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8063.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ce morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Magasine, Poydras, Foucher et Lafayette, et désigné par le numéro Quatre, sur un plan particulier fait par C. A. Hedin le 26 février 1853 et déposé comme le plan numéro deux cent trente-cinq (235) dans le bureau de Théodore Guyol, notaire en ce te ville pour qu'on s'y réfère. Le dit terrain mesure vingt-un pieds et quatre lignes de façade rue Magasine, sur environ soixante-six pieds, deux pouces de profondeur, et vingt-un pieds et quatre lignes de largeur sur la limite inférieure—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques, No 80 rue Magasine et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10avril—10, 17, 24—1, 8, 12mai.

Samuel Flower, Administrateur, etc versus Elizabeth Jackson Noble, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2958—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 28 d'avril 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No 26 qui est borné par les rues Canal, Roman, Prieur et Gasquet et formant l'encoignure des rues Roman et Canal et mesurant (en pied américain) comme suit, à savoir:

Vingt quatre pieds neuf pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur et façade à la rue Roman de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes une profondeur sur la ligne de l'autre côté de soixante-deux pieds ou à l'angle droit de la dite ligne de profondeur la dite portion de terre a vre de deux pieds trois pouces, puis à l'angle droit à la dite dernière ligne de limite, la dite autre ligne du côté de la dite portion de terre s'étendant à la ligne du fond une autre profondeur de quarante-sept pieds dix pouces et trois lignes, sur une largeur sur la ligne du fond de vingt-sept pieds.

La dite portion ou morceau de terre comprend le tout du lot No 6 du dit ilet, sauf une lisière de terre adjacente au lot No 7, mesurant deux pieds trois pouces de face à la rue du Canal, sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante deux pieds.

Acquis par la défenderesse par achat de la Life Association of America, par acte passé pardevant Algernon S. Beck, notaire en cette ville, en date du 2 octobre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 mars—28 4, 11, 18, 25, 28 avril.

P. A. Sauer vs. Charles H. Beal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,813—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 21 avril 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Dumaine, Johnson et Ste Anne, désigné par le numéro Trois sur un plan fait par E. Surgi, le 29 octobre 1847 et déposé en l'étude de Amedée Ducatel notaire en cette ville, numéro vingt sept du livre de Plan numéro Trois. Le dit lot de terre forme le coin des rues Johnson et Dumaine et mesure, en pied américain, vingt-huit pieds dix pouces de face à la rue Dumaine, vingt-huit pieds dix pouces sur la ligne qui le sépare du lot numéro neuf et cent dix pieds de profondeur et de façade à la rue Johnson. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a acquise par achat de la Veuve F. Lestage conformément à un acte passé par devant A. Drouet, notaire en cette ville, le 3 janvier 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21mars—21, 28—4, 11, 18, 21 avril.

Catherine Nocoser vs Margaret Lau, wah Lionpang.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,924—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles de cette ville SAMEDI 28 avril 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Bons Enfants et St Claude, Amour ou Remparts et Poets, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par le défendeur par achat du plaignant par acte passé pardevant John L. Latouche, notaire, le 29 janvier 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28mars—28—4, 11, 18, 25, 28avril.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 428—A. J. Forstall contre l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane—Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner salut; Attendu que Bradish Johnson a acheté à une vente publique, faite par Nicholas J. Hoey, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le 2 de jour de décembre 1882, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, l'un des juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, adressé à Nicholas J. Hoey, encanteur pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1882, dans l'affaire de O. J. Forstall contre l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane No 428 du Docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, s'est adressé à cette Cour pour une monition en annonce, conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'Acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou les annonces, relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite vente de la propriété ci-après décrite, Bradish Johnson en est devenu l'acquéreur moyennant seize mille quatre cents dollars ($16,400) montant ainsi divisé: quatorze mille huit cent dollars pour le morceau de terre décrit en premier lieu, et deux mille trois cents dollars pour le morceau de terre décrit en second lieu. Sur le montant ci-dessus, cinq mille quatre cent soixante six dollars et deux tiers ont été payés comptant, en monnaie courante, à la signature de la vente, en présence de Andrew Hero, Jr. notaire, et des témoins, par ledit acquéreur aux représentants de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane; pour le reste du prix ledit acquéreur a fait et fourni trois billets à ordre tirés par lui, à son propre ordre et par lui endossés datés Nouvelle-Orléans, Lne, le vingt-troisième jour de décembre 1882, tous trois portant intérêt au taux de 8 0/0 par an, à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, et payables: l'un pour la somme de cinq mille quatre cent soixante six dollars et deux tiers, un an après sa date; un pour la somme de quinze cents dollars, et le troisième pour la somme de trois mille neuf cent soixante six dollars et deux tiers, ces deux derniers payables deux ans après leur date.

Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente enregistré au bureau des Aliénations, le dixième jour de février 1883 et conservé aux archives du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le vingt-troisième jour de mars 1883.

1. Une certaine habitation, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sucrerie, moulin, machines, accessoires, chaudières, appareils, mulets, chevaux, bestiaux, wagons, charrettes, instruments aratoires et tous articles mobiliers y appartenant et employés pour l'exploitation de ladite habitation ainsi que tous droits, servitudes et privilèges qui y sont attachés. La dite habitation est située dans la paroisse St Charles, Etat de la Louisiane, rive droite du fleuve Mississipi, à une distance d'environ vingt-cinq milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, et se compose des terrains suivants, savoir: Une certaine portion de terre, mesurant quinze arpents de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de la ligne supérieure de cinquante deux arpents et, à la ligne inférieure, de soixante dix-huit arpents bornée à la ligne supérieure par la propriété appartenant autrefois à N. C. Delery, connue maintenant comme Hahnville, et à la ligne inférieure, par la propriété autrefois appartenant à H. Zeringue, et maintenant appartenant à la paroisse St Charles.

2. Une autre portion de terre mesurant deux arpents deux tiers de face au fleuve Mississipi sur la profondeur ordinaire de quarante arpents, bornée d'un côté par la propriété ayant autrefois appartenu, appartenant maintenant à André Dervis, et de l'autre côté, par la propriété ayant appartenu autrefois à N. C. Delery, et maintenant connue comme Hahnville.

Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, 27 mars 1883.

(Signé) F. A. MONROE, Juge

(Signé) E. A. LUMINAIS, Député greffier.

Pour copie conforme:

GEO. F. CASSLAR, Député-greffier.

7 av—7,11,14,20,30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Geo. A. Whitney, agent, vs Charles G. Johnsen—No 8222.

Geo. A. Whitney, agent, vs Charles G. Johnsen—No 8223.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et de vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les susdites affaires, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 12 mai 1883, à midi, des propriétés ainsi que des immeubles qui s'y trouvent, ci-après décrites, à savoir:

1° Huit terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les Tchoupitoulas, Julie, Constance et St-Joseph, désignés et décrits comme suit:

Un terrain faisant face rue Tchoupitoulas et mesurant vingt-trois pieds de façade sur ladite rue Tchoupitoulas, et cent vingt-deux pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, d'après un plan fait par Pillié et DePouilly, architectes, en date du 24 janvier 1866 et déposé pour que l'on s'y réfère, en le bureau de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville.

Trois terrains désignés par les numéros deux, trois et quatre sur ledit plan de Pilié et DePouilly, architectes, en date du 24 janvier 1866, et contigus les uns aux autres et mesurant, chacun, vingt quatre pieds un pouce de face à la rue St Joseph, vingt pieds deux pouces quatre lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent quinze pieds un pouce et deux lignes du côté du terrain numéro deux, le plus proche de la rue Tchoupitoulas, cent quatorze pieds quatre pouces deux lignes sur la ligne qui divise les terrains deux et trois, cent treize pieds 9 pouces et une ligne de profondeur sur la ligne divisant les terrains trois et quatre, et cent treize pieds 4 pouces de profondeur du côté du terrain numéro quatre, le plus proche de la rue Constance (anciennement Foucher). Lesdits trois terrains sont les mêmes anciennement désignés par les numéros sept huit et neuf, sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de C. A. Stringer, ancien notaire en cette ville.

Deux terrains désignés par les numéros dix et onze sur ledit plan de Joseph Pilié, ancien voyer, plan déposé dans le bureau dudit notaire, C. A. Stringer, dont le terrain le numéro dix mesure vingt-quatre pieds huit pouces de façade rue St Joseph, vingt pieds deux pouces quatre lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain numéro neuf, et cent treize pieds un pouce de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain numéro onze mesure vingt-quatre pieds huit pouces de façade rue St-Joseph, cent treize pieds un pouce de profondeur sur la ligne du côté du terrain numéro dix, de là il s'étend deux pieds vers la rue Constance, puis à une autre profondeur du côté de la rue Julie de quatre pieds deux pouces sur la ligne inférieure, qui a dix-sept pieds six pouces de largeur. Le terrain a une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce sur la ligne opposée.

Deux terrains désignés par les numéros quatre et cinq sur un plan de H. Mesthausen, ancien voyer, en date du 24 mai 1845 et déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire de cette ville. Les terrains numéros quatre et cinq mesurent chacun, vingt-trois pieds de façade rue Constance, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent trente quatre pieds, six pouces de profondeur sur la ligne du terrain numéro quatre le plus proche de la rue St. Joseph, cent vingt-huit pieds un pouce sur la ligne divisant les dits terrains numéros quatre et cinq, et cent vingt-un pieds, huit pouces sur la ligne du terrain numéro cinq, le plus proche de la rue Julie. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et avantages qui y appartiennent en quelque sorte ainsi que toutes les chaudières, machines, engins et instruments, toutes les installations sur la propriété.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits passages et avantages qui y appartiennent, terrain situé dans le même district et carré d'ilet, et désigné comme le terrain numéro trois sur le dit plan de H. Mesthausen, voyer, en date du 24 mai 1845, et mesurant en pied américain—vingt-neuf pieds de façade rue St-Joseph sur cent dix-sept pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages qui y appartiennent situé dans le même district et ilet, et mesurant six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre Julie et St Joseph, sur une profondeur de cent soixante deux pieds six pouces, le tout en pied américain, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Gaihera et sur l'autre appartenant à G. Doleury.

Etant les mêmes propriétés que le dit défendeur a acquises comme suit, à savoir: La propriété premièrement décrite de Henry B. Buckner par acte passé pardevant W. J. Castell notaire, en date du 10 janvier 1876, la propriété deuxièmement décrite de Carondas A x par acte passé pardevant W. J. Castell notaire, en date du 28 mars 1876 et la propriété troisièmement décrite de la succession de C. Roselius par acte passé pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 7 juillet 1877.

Ces trois propriétés ont été saisies dans l'affaire No 8222 et seulement la propriété premièrement décrite est saisie dans l'affaire No 8223.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 avril—11,18,25—2,9,12 mai

Chris. Everett vs. Henry Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 730. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Moraine, Bons Enfants et Félicianna, ledit lot de terre est désigné par le numéro cinq dans l'ilet numéro douze sur un plan dressé par J. L. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de J. L. Peirrot, anciennement notaire en cette ville. Ledit lot forme l'encoignure des rues Clouet et Moraine et mesure trente et un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces et six lignes de face à la rue Moraine. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11avr—11 18 25—mai 2 9 12

Finch Preston & Co vs Thomas J. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 8163—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville étant une portion du lot numéro deux, de l'ilet numéro vingt sept, borné par les rues St Jean Baptiste, Ursines, Girod et Bagatelle sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 17 janvier 1848 et déposé comme le plan numéro trois en l'étude de A. E. Bienvenu anciennement notaire en cette ville, et mesurant en pied américain trente-deux pieds de face à la rue Union sur une profondeur de soixante seize pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur du plaignant conformément à l'acte passé pardevant G. W. Christy, notaire en cette ville le 9 décembre 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 avril—11,18,25—mai 2,9,12

James Nash vs. la Société de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7804.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasine, Berlin, Constance, anciennement Live Oak, et Milan, et désignés comme lots numéros un, deux et trois, sur un plan lithographié déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Berlin et Constance, anciennement Live Oak, et mesurant vingt huit pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds à la rue Constance, anciennement Live Oak, entre lignes parallèles, et les lots numéros deux et trois mesurant chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Lesquels dits lots ont été acquis par le défendeur dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire en cette ville, le 18 mars 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

11 avril—11,18,25—2,9,12 mai

Alfred Marchand vs. J. O. Noyes et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 817—En vertu d'un writ de fieri facias contre le Mississippi & Mexican Gulf Ship Canal Company à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 14 avril 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le bateau dragueur "J. O. Noyes," tel qu'il est mouillé dans le "Upper Line Canal," près du Chemin de la Métairie et non loin du Oakland Park.

Aussi: le bateau-dragueur "No 1," tel qu'il est mouillé dans le Lac Pontchartrain, à l'est du Nouveau Canal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 avril—3, 7, 11, 14.

Henry Meyer vs Dame veuve Virginie Collie, Vve de J. B. Collie.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, —No 7,932 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan à l'Hôtel St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages, privilèges y appartenant, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Charles (ci devant Nayades), Prytanée, Ste-Marie et le chemin Félicité, désigné par le numéro quatre sur un plan particulier de ce terrain et d'autres, dressé par G. T. Dunbar, voyer, le 1er novembre 1845, et déposé au bureau de D. L. McCoy, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure, au pied américain, trente pieds de façade sur le dit chemin Félicité, la même dimension à l'arrière, plan, sur cent neuf pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Prytanée, et cent huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté opposé du même plan. Etant la même propriété que le défendeur a acquise, par achat, de E. W. Ivins, par acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 15 janvier 1869.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

13 mars—13 20 27—avr 3 10 14

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie maison cottage, No 270 rue Sixième, entre Prytanée et St Charles,

Avec un terrain mesurant 63 pieds sur 125.

Un beau terrain sur lequel on peut bâtir, est contigu à la maison en question; il mesure 37 pieds sur 125.

Un morceau de terre de valeur dans la paroisse Tangipahoa.

Succession de ADAM GIFFEN.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 4141.

A un crédit de longue échéance

En vente à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur.—Bureau: No 8 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, en cette ville en vertu d'un décret de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 avril 1883, dossier No 4141 pour le compte de la succession de Adam Giffen—

1° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, le carré d'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Prytanée et St-Charles, mesurant 63 pieds de façade rue Sixième sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations consistent en une maison cottage, en bois, construite avec élégance et couverte en ardoises, avec des maisons de dépendance en bois. La propriété est connue sous le numéro 270 de la rue Sixième et a 9 ou 10 chambres offices, cabinets d'aisance etc., gaz et installation à gaz dans la bâtisse principale. 3 citernes, hydrant, cour pavée et joli jardin, arbres fruitiers, etc.; le tout en excellent état et réparé. La propriété est louée à Joseph Dunbar, jusqu'au 30 septembre prochain, à raison de $50 par mois. Elle peut être visitée en se munissant la permission à l'encanteur.

2. Un excellent terrain sur lequel on peut bâtir dans les mêmes district et carré d'ilet, contigu au premier terrain décrit. Il mesure 37 pieds de façade rue Sixième sur une profondeur de 125 pieds à une barrière devant est planté d'arbres fruitiers, de rosiers et bien ombragé, le tout est entre des lignes parallèles mesurés d'après un plan qui sera montré sur la lieu de la vente.

3° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à proximité du village de Tangipahoa, dans la paroisse Tangipahoa, en cet Etat. Il est situé sur Beaver Creek à une distance d'environ 1000 pieds sur la voie du chemin de fer N. O. J. & G. N. RR. aujourd'hui le Illinois Central Rail Road, De ce point il y a un Beech tree de 13 pouces de diamètre à 45° Nord Est 23 links et de ce point il y a un Beef tree de 14 pouces de diamètre, à 85 Sud West 25 links et s'étendant de là au Nord à 15 chains et 81 links faisant jonction à l'Est avec les terres de Peter Kaiser, à un piquet au coin Nord-Ouest des terres de Kaiser de là à l'Ouest 12 chains, 4 links, à un piquet à 53 links de distance de la rive Nord du Beaver Creek, et alors longeant le Creek jusqu'à son embouchure, et mesurant environ 13 acres plus ou moins, ainsi qu'on est donné le de ses dans les bois, entregistrées par le voyer Jas. L. Woodside, à la date du 3 juin 1861.

Cette propriété est la même qui fut acquise par le propriétaire actuel de P. C. Clarke, le 12 mai 1877, et décrite en entier dans ladite acte de vente. Les améliorations consistent en bâtisses établies suivant barrières etc.

Conditions—Pour la propriété de la campagne comptant. Pour la propriété de ville un-premier et en second lieu, un tiers comptant ou d'avantage et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, y compris une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, assurance pour couvrir les paiements à crédit et transfert de la police, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, le paiement de non-aliénation et acceptation des taxes dues et exigibles en 1883 ou au prix d'adjudication; les billets de crédit devront être conformes à la convenance des acquéreurs. Au comptant, 10 0/0 des enchères à déposer comptant sur les lieux pour rendre certaine la vente.

Les actes de vente pardevant A. Pitot, notaire aux frais des acquéreurs.

11av—11 15 22 29—mai 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence de Choix en Bois

No. 401 rue Joséphine,

Au coin de la rue Brainard,

Avec terrain 95 par 130 pieds.

Succession de feu John S. Ludlow.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Docket No. 7,805.

A LONG TERME! A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau: No 13 rue Carondelet—SAMEDI 12 mai 1883 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu et en conformité à un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division (...), en date du 5 avril 1883, No. 7,805 du Docket de la Cour, pour le compte de la succession de feu John S. Ludlow, décédé, à l'encan il sera vendu

Trois certains morceaux de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine et Annunciation, Brainard et Baronne, désignés par les Nos 1, 2 et 3 qui se touchent et mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de façade à la rue Joséphine sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain, le lot No 1 formant le coin des rues Joséphine et Brainard. Les améliorations consistent en une jolie résidence en bois à deux étages recouverte en ardoises avec dépendances à deux étages, contenant salle à manger, salon, chambres, bain, etc.; galerie sur la rue Joséphine, et corridor au premier étage; chambre à repasser et buanderie, cuisine, citernes, hydrant; grande cave, hangar, grand jardin, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêts du jour de la vente et toutes les autres clauses usuelles de garantie, y inclus hypothèque spéciale avec privilège de vendeur, transfert de la police pour couvrir le paiement des portions à crédit, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, la clause de non aliénation et vente sous saisie sans l'obligation des taxes dues et exigibles en 1883 ou ... l'acquéreur et un dépôt de 10 0/0 ... sera ... tant sera perdu et l'acquéreur ... en cas de non conformité aux termes de l'adjudication quinze jours après la vente.

Acte de vente pardevant Chas. F. Bonist notaire aux frais de l'acquéreur.

11avril—11, 14, 21, 28—5, 12mai.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux cottages à un corps de logis, dans le Sixième District.

A l'encan à long crédit.

Dans l'affaire des mineurs Z. McKay.

No 1692—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY encanteur. Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1883 il sera vendu à l'encan les propriétés ci après décrites à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Chestnut et Coliseum, désignés comme lots numéros 23 et 24 se touchant et mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Cadix sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux cottages en bois à un étage, qui seront vendus séparément.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, avec toutes les autres clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1883, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. Commagere, notaire.

11 avril—11,21,28 mai 5.12

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.........Président.

CHAS. H. DOLSEN.........Vice-Président.

CHAS. E. BECK.........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Victor Meyer, W. B. Conger, George W. Sentell, Alf. Moulton, Charles Newman, U Marinoni, Lucien Delery, Charles H. Dolsen, Reuben G. Bush, John Calder, S. C. Couton, W. A. Phelps, M. Gillis, Wm. R. Lyman. Paul E. Mortimer, Joseph Bowling, S. Hernsheim, Edward Nalle, J. J. Reiss, Louis Prados, Harry L. Flash, A. H. Sieward, Sigmund Katz, N. D. Wallace, R. F. W. Bachman, Wm Garig, John D. Fisher, A. Rosenfeld, O. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississipi et l'Arkansas.

15—avlas ver

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

B. M. Bastian vs. ses créanciers. No 4238. Cour Civile de District.

ORDRE DE COUR.—La cession de la propriété du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu devant Benjamin Ory, notaire, Samedi, 14 avril 1883, à 11 heures du matin, dans le but de prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et dans l'intervalle, que toute procédure judiciaire soit suspendue contre sa personne.

Nouvelle-Orléans, ce 2 avril 1883.

(Signé) W. T. HOUSTON, juge.

Une copie exacte

JAS. D. RANKIN, député-greffier.

3 avril—3,7,12

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Terrains de choix propres à bâtir.

Rue Esplanade, près de la rue Broad.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 21 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un morceau de terre de forme triangulaire, dans le carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Septième, Washington et Broad, mesurant 351 pieds 9 pouces 6 lignes sur la rue Esplanade, 365 pieds 10 pouces 1 ligne de façade rue Washington, 120 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare d'une autre propriété faisant face à la rue Broad, et 4 pieds de façade rue Septième.

Ce morceau de terre est dans le voisinage immédiat des propriétés des Messieurs Pilsbury, Meilleur, Bignon, Forestier, Brugier et autres, cette terre est la plus haute du coteau, et n'a pas de supérieure pour bâtir. Elle sera vendue en terrains à la convenance des acquéreurs.

Pour la subdivision, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, le reste à crédit à un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets en partie ou en totalité, et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1883 en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant .... notaire, aux frais des acquéreurs.

7 av—7 au 14

Attention tous!

Les deux grandes bâtisses à deux étages, en briques, avec les vastes morceaux de terre, dans le Deuxième District, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital, connu comme

L'INSTITUT ST. LOUIS, fondé par Mme DERON, maintenant sous la direction des dames DURRIVE et BONNABEL.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune:

1. Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues DAUPHINE, URSULINES, HOPITAL et BOURGOGNE mesurant 61 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue DAUPHINE sur 160 pieds 5 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Ursulines, puis 17 pieds sur une ligne parallèle à la rue DAUPHINE et courant vers la rue de l'Hôpital, puis 40 pieds sur une seconde ligne de profondeur, puis 12 pieds sur la ligne du fond parallèle à la rue Dauphine, puis 40 pieds 3 pouces sur une ligne parallèle à la rue Hôpital et s'étendant vers la rue Dauphine puis 35 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Dauphine puis 29 pieds 5 pouces sur une ligne parallèle à la rue de l'Hôpital, puis 6 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et courant vers la rue des Ursulines puis 119 pieds 9 pouces 3 lignes à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages et rez de la rue, ayant 3 grandes chambres aux rez-de-chaussée et 4 chambres au premier étage, une autre grande bâtisse en briques à deux étages à l'arrière de la bâtisse ci-dessus décrite, avec une grande salle ... chaise et ... à manger, et grands ... arbres. ... le nom de L'INSTITUT ST LOUIS maintenant dirigé par les dames Durrive et Bonnabel.

2. Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues DAUPHINE, BOURGOGNE, HOPITAL et URSULINES, mesurant 31 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue DAUPHINE, sur 119 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot désigné par la lettre A, puis 35 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, puis 87 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue de l'Hôpital, puis 2 pieds 1 pouce 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et s'étendant vers la rue des Ursulines, puis 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent une maison à deux étages en briques à arrière, ayant 3 chambres, couverte en ardoises, arbres arbustes, &c.

Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues d'après les plans d'Arthur de Armas, voyer, et inspectés.

L'attention de tous est particulièrement appelée sur cette vente, vu que l'emplacement convient à tous les usages imaginables sur une belle rue en réalité la plus belle rue de la ville, pavée en pierres, avec banquettes en ... plates, à proximité de quatre lignes de chars, de ville, près des églises, des écoles et des lieux d'amusements.

Les loyers du jour jusqu'au 30 avril inclusivement seront au profit du vendeur.

La propriété peut être visitée de 3 à 6 heures, tous les jours, avec carte des encanteurs.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat dans le cas de paiement ... de conformité à ... pour le ... transfert de la police d'assurance ... les taxes de l'année 1883, ... l'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Amedée Ducatel, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 mars—31 7 14 avril

PAR J. V. GOURDAIN.

AVIS AUX IMPRIMEURS.

Vente péremptoire du contenu d'un bureau d'imprimerie consistant en parties de caractères, cabinets, pupitres, casses, clichés, etc., situé au No 36 rue Bienville, (au premier étage) près du coin de la rue de Chartres.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur, bureau: No 56 rue Royale, MERCREDI 11 avril, à 11 heures du matin, sur les lieux, rue Bienville No 36, premier étage, près du coin de la rue de Chartres, il sera vendu en lots, dans l'ordre.

Le contenu d'un bureau d'imprimerie dont la description est donnée dans un catalogue que ... ... l'encanteur, rue Royale 56.

Conditions—Comptant sur livraison.

5 av—10 11

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Action de la Bourse au Coton.

No 7562—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Christian Schreiber.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 11 avril 1883, à midi et demi, il sera vendu, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour Civile de District, en date du 28 mars 1883, à l'encan pour le compte de ladite succession:

Une action du fonds capital de la Bourse au Coton de la Nouvelle Orléans.

Conditions—Comptant avant le transfert.

31 mars—31 7 & 11 av

Avis aux creanciers.

Seligman & Bro. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7422—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Seligman & Bro et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel J. Hart, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 avril—11,15,20

Solomon Cohen vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7798.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de Solomon Cohen et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Voegtle, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11avril—11, 15, 20.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louise Bassetti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 8,349—Division A—Attendu que Ulysse Bassetti a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Louise Bassetti, sa femme, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11av—11 15 20

Succession de W. H. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8358—Division E—Attendu que A. C. Bell, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William H. Bell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 avril—7 11 15—

Succession de John Eugène Dutillet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7081—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Manuel Eliot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

3 avril—3.7.12

Succession de Clemence Grimmet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7853—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5 avril—5 10 14